

Syndicat C.G.T. des Personnels du Conseil Général du Finistère

32, bd Dupleix, 29196 Quimper cedex

mél : cgt@cg29.fr site web : http://cgt.cg29.free.fr

tél/répondeur : 02.98.52.25.66 fax : 02.98.52.26.59

17 octobre 2008

C.O.S

Le bruit qui court....qui en dit long

Le bruit court qu'un Comité d'Oeuvres Sociales serait créé en 2009 pour le personnel du Conseil Général.

Sauf que,

à la DRH contactée le 16 octobre, ni le service des relations sociales, ni le service PSST qui gère le service social actuel ne sont au courant.

Le COS, la CGT le demande depuis des années.

Rappelez-vous,

mars 2007, notre tract-questionnaire « socialement vôtre »

vous avait permis de faire remonter vos attentes en matière de prestations sociales.

- -la **mutuelle** payée par l'employeur
- -les chèques déjeuner
- -des prêts à des taux intéressants

Il est important que le **personnel** soit **gestionnaire de ce COS** et qu'il puisse ainsi, par l'intermédiaire de représentants, choisir les prestations.

Que l'administration le crée sans nous prévenir ressemblerait davantage à une manœuvre électorale qu'à de réelles relations sociales avec les syndicats.

Alors intox?

Nous préférons penser que ceux qui propagent cette information connaissent très bien le Père Noël et que nous aurons, le 25 décembre au pied du sapin, le COS que nou réclamons depuis tant d'années.
Syndicat CGT du personnel du Conseil Général du Finistère Bulletin d'adhésion Nom, Prénom :

A renvoyer à : Syndicat CGT du Conseil Général du Finistère 32, bd Dupleix, 29196 Quimper cedex